

CAP

# Agent de propreté et d'hygiène

Spécialiste de la propreté et de l'hygiène, le ou la titulaire de ce diplôme entretient (dépoussiérage, lavage manuel ou avec des machines...) et remet en état (décapage, nettoyage vapeur...) différents types de locaux : bureaux, magasins, établissements scolaires, logements collectifs, transports collectifs...

Il-elle procède à des opérations de bionettoyage (nettoyage avec désinfection) dans les zones à risque de contaminations biologiques, en milieu médical ou industriel : secteurs agroalimentaire, pharmaceutique, cosmétique...

L'agent-e de propreté et d'hygiène est responsable de son matériel.

## Débouchés

- Entreprises de propreté, qui interviennent dans différents types d'entreprise ou qui sont spécialisées dans l'hygiène des zones à risque de contaminations.
- Services de propreté des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs...) ou des entreprises.
- Services d'hygiène des établissements de soins, de balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires...
- Services d'entretien des industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques...

Après une expérience professionnelle de plusieurs années, le ou la titulaire de ce CAP peut accéder à des postes de responsabilités et encadrer une équipe, par exemple.

### Métier accessible :

- Agent-e de propreté et d'hygiène

## Accès à la formation

Après la troisième.

## Statistiques

Ce CAP remplace le CAP Maintenance et hygiène des locaux.

Pour l'instant, en Nouvelle Calédonie, c'est une formation peu demandée alors que les besoins en emploi sont importants.

## Programme

|                                                 | Horaires hebdomadaires |                      |
|-------------------------------------------------|------------------------|----------------------|
| Matières                                        | 1 <sup>re</sup> année  | 2 <sup>e</sup> année |
| Français, histoire-géographie éducation civique | 4h                     | 4h                   |
| Mathématiques - sciences physiques et chimiques | 3h30                   | 3h30                 |
| Arts appliqués et cultures artistiques          | 2h                     | 1h30                 |
| Langue vivante                                  | 2h                     | 2h                   |
| Prévention - santé - environnement              | 1h                     | 1h30                 |
| Education physique et sportive                  | 2h30                   | 2h30                 |
| Enseignement technologique et professionnel     | 18h                    | 18h                  |
| <b>Enseignements facultatifs :</b>              |                        |                      |
| Atelier d'expression artistique                 | 2h                     | 2h                   |
| Atelier d'éducation physique et sportive        | 2h                     | 2h                   |

## Descriptif des matières

Les cours d'enseignement général sont communs à tous les CAP.

Ils sont en relation avec les activités professionnelles. Par exemple, en sciences, les élèves étudient les réactions chimiques des produits sur les revêtements.

Les cours d'enseignement technologique et professionnel sont les suivants :

- Technologies professionnelles
- Les différents types de salissures et de dégradations.

- Les revêtements et les matériaux : carrelages, moquettes, parquets, sols plastiques, pierres naturelles, ciments, bois... Les élèves apprennent à choisir les techniques de nettoyage et les produits adaptés et à utiliser les machines : monobrosse, rotolaveur, nettoyage vapeur ou haute pression... Le contrôle de la qualité de leur travail, l'impact de leur activité sur l'environnement et l'apprentissage des éco-gestes sont également au programme.

- **Lutte contre les biocontaminations**

Les infections nosocomiales et les toxi-infections alimentaires, les agents de biocontamination (bactéries, virus, agents pathogènes...), origine et transmission des biocontaminations, traitement des biocontaminations : produits désinfectants, règles de désinfection, techniques de bionettoyage...

- **Environnement professionnel**

- Secteurs professionnels d'intervention : les caractéristiques des entreprises de propreté, les secteurs comprenant des zones à risque de contaminations...

- Communication professionnelle : communication écrite (savoir rédiger un rapport, un compte-rendu...) et orale, importance des savoir-être au travail : courtoisie, discrétion...

- Santé et sécurité au travail : importance de l'hygiène personnelle, risques spécifiques (chimiques, biologiques...) au secteur professionnel et moyens de prévention.

## Stages

14 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

## Examen

### Unités professionnelles :

- Techniques d'entretien courant, coeff. 8 (dont coeff. 1 pour Prévention-santé-environnement)
- Techniques de remise en état, coeff. 5
- Technologie de bionettoyage, coeff. 5

### Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
  - Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
  - Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

## Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

### Exemple de poursuite d'études :

- Bac pro Hygiène et environnement

## Où se former en Nouvelle Calédonie ?

- **En lycée public :**

- Lycée Escoffier (LPCH), Nouméa

### en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)

### Consultez les documents\* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom métiers « Les métiers de la propreté et services associés »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :  
10, rue Georges Baudoux  
98845 NOUMEA  
Tel (687) 27.53.28      [www.cio@ac-noumea.nc](mailto:www.cio@ac-noumea.nc)

**N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.**